

Anne Damour

Le CEATL à Arles

Cette année, l'assemblée générale du CEATL s'est tenue à Arles, du 11 au 13 novembre, dans la foulée des Assises, ce qui nous a permis de faire ensemble le point sur la situation du traducteur en Europe.

Vingt représentants des associations de traducteurs européens étaient présents. Plus un invité : Diego Marani, représentant de la Commission européenne. Ne manquaient que l'Italie et le Portugal. Les débats ont eu lieu dans les locaux du CITL et y assistaient, outre les pays représentés, Françoise Cartano et Olivier Mannoni. L'ordre du jour habituel – la trésorerie, le rapport d'activité du bureau, les nouvelles demandes d'adhésion (la Hongrie et la Roumanie) – fut suivi par un bref tour de table des associations.

À la fin de cette première matinée, les membres du CEATL furent reçus chaleureusement à l'Hôtel de Ville qui a tenu une fois encore à manifester son intérêt envers les traducteurs.

Mais revenons à l'essentiel, la condition des traducteurs dans les vingt-quatre pays membres. Ce sera sans doute le point fort de toute l'assemblée. Comme il l'a fait lors de la table ronde de l'ATLF, Holger Fock a longuement présenté, tableaux à l'appui, les premiers résultats d'une enquête très complexe qu'il a menée avec Martin de Haan (Pays-Bas) et Alena Lhotova (République tchèque) sur la situation du traducteur en Europe. Un questionnaire extrêmement complet portant sur le nombre de traducteurs actifs dans chaque pays, le nombre de livres publiés, de nouveautés, le pourcentage de traductions, les modes de rémunération, les tarifs pratiqués, etc., le tout dans les vingt-quatre pays concernés. Six mois de travail dont le résultat est impressionnant (et disons-le peu optimiste). Le

questionnaire peut certes être encore amélioré et des questions complémentaires seront envoyées aux associations. Mais d'ores et déjà, il apparaît que, dans la plupart des pays, un traducteur littéraire travaillant à plein temps dispose d'un revenu net bien inférieur au revenu moyen d'un employé du secteur de l'industrie et des services. Les pays où le traducteur s'en sort le mieux sont les Pays-Bas (où les « belles lettres » jouissent de nombreuses bourses), la France et les pays nordiques ; viennent ensuite les Allemands (qui ont perdu la bataille juridique engagée voilà deux ans) dont le revenu moyen pour un traducteur littéraire est de 1 000 euros par mois. La République tchèque, comme l'a expliqué Alena Lhotova à la table ronde de l'ATLF, a vu ses conditions se détériorer depuis la chute du communisme et la privatisation du marché du livre. Aucune amélioration du côté de l'Espagne et de l'Italie, où les conditions sont toujours aussi catastrophiques, comme nous a dit Maria Cassasas à la même table ronde. Un ciel plutôt noir en Angleterre qui traduit très peu.

Diego Marani ne nous sera pas d'un grand secours, lui qui œuvre auprès du Conseil de l'Europe pour défendre l'Éducation et la Culture. Face aux nouvelles technologies, nous dit-il, on constate la diminution considérable dans nos sociétés du rôle de l'écrit et donc de la traduction littéraire. Les aides seraient plutôt à chercher du côté du Programme Culture 2007-2013, du Life Long Learning Programme, du Fonds social européen et des autorités compétentes dans chaque pays. Et ces aides sont loin d'être en augmentation.

Françoise Cartano fait remarquer que les collègues de traducteurs se sont constitués en réseau (RECIT) et que l'année dernière, sur les deux dossiers présentés, un seul a obtenu une subvention.

Réponse de M. Marani : nous avons l'Europe que nous avons voulue ! Il propose cependant de rédiger un rapport détaillé de nos « mésaventures » avec l'UE, et conclut que son service, le multilinguisme, ne s'occupe pas de traduction (*sic*). En bref, nous devons nous adresser à nos interlocuteurs habituels.

Histoire de remonter le moral des troupes, quelques bonnes nouvelles du front !

Les Suédois organisent à Stockholm du 29 juin au 2 juillet 2008 une réunion des écrivains, traducteurs littéraires et chercheurs venus du monde entier pour « proclamer la valeur des mots ». Une session sera consacrée à la traduction littéraire. Le CEATL pourrait y présenter les résultats de son enquête.

L'association néerlandaise se prépare à lancer une offensive visibilité, sous forme d'un Manifeste qui sera présenté au ministère de la Culture.

Le *Translator's Companion* est désormais en ligne sous la forme d'une base de données en trois langues.

RECIT a deux nouveaux projets : la création d'une revue et celle d'un prix européen de traduction destiné aux jeunes traducteurs et qui serait attribué à tour de rôle dans les langues des différents centres.

Par ailleurs, il y a le projet d'un Fonds européen pour les traducteurs. À l'image des modèles allemand et néerlandais, l'idée serait de créer un organisme rassemblant toutes les instances susceptibles d'assurer le financement des collèges et résidences, des bourses de voyage, des séjours et de la formation permanente, des événements, manifestations et rencontres diverses.

Pour conclure, même si le tableau présenté par Holger, Martin et Alena n'est pas précisément rose, il nous aidera à mener des actions conjointes. Et c'est sans doute la méthode à suivre pour que le CEATL soit le plus utile à l'entière communauté des traducteurs. Développer le même thème à la table ronde de l'ATLF et lors de l'assemblée du CEATL était un bon début.

La prochaine assemblée générale du CEATL se tiendra à Stockholm du 27 au 29 juin 2008.